

Conseil Municipal du Samedi 29 mars 2014

PROCES VERBAL

de l'installation du conseil municipal et de l'élection du Maire et des Adjoints

L'an deux mille quatorze, le 29 mars, à 10h, les membres du conseil municipal proclamés élus à la suite des récentes élections municipales du 23 mars, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Mmes et MM. Pierre OGOR ; Agathe ARZUR ; Thierry COLAS ; Anne CARRO ; Daniel FERELLOC ; Isabelle NEDELEC ; Alain CUEFF ; Anne GUIZIOU ; Gilbert QUENTEL ; Ghislaine BERGOT ; Arthur QUEMENEUR ; Anne-Sophie MORVAN ; Lionel BEGOC ; Nadine YVEN ; Matthieu SEITE ; Nadine VOURC'H ; Jean-Yves VAUCELLE ; Marina CARCAILLE ; Yves GOARZIN ; Sophie GUIAVARCH ; Henri LE SIOU ; Valérie KOULMANN ; Dominique BLANCHARD ; Pascale MAHE ; Bernard CLERET ; Anne LAGADEC ; Nicolas LAFORGE ; Odile LEON.

Arrivée après le début de la séance :

Paulette VERJOT à 10h10 avant l'élection du Maire

Assistait également à la réunion :

Claudie TANNEAU : directrice générale des services par intérim.

La convocation à la présente réunion a été affichée et adressée aux conseillers municipaux le mardi 25 mars 2014.

Nombre de conseillers :
en exercice.....29
présents.....29
votants.....29

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Pierre OGOR, maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer :

OGOR Pierre
ARZUR Agathe
COLAS Thierry
CARRO Anne
FERELLOC Daniel
NEDELEC Isabelle
CUEFF Alain
GUIZIOU Anne
QUENTEL Gilbert
BERGOT Ghislaine
QUEMENEUR Arthur
MORVAN Anne-Sophie
BEGOC Lionel
YVEN Nadine
SEITE Matthieu
VOURC'H Nadine
VAUCELLE Jean-Yves
CARCAILLE Marina
GOARZIN Yves
GUIAVARCH Sophie
LE SIOU Henri
KOULMANN Valérie
BLANCHARD Dominique
VERJOT Paulette
MAHE Pascale
CLERET Bernard
LAGADEC Anne
LAFORGE Nicolas
LEON Odile

dans leurs fonctions de conseillers municipaux

M. Jean-Yves VAUCELLE, doyen d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

« Chères et chers collègues,

C'est la tradition républicaine. Le doyen d'âge engage les formalités nécessaires à l'élection du premier magistrat de la commune. C'est donc avec une certaine émotion mais également avec beaucoup de plaisir que je vais accomplir cette honorable tâche.

Dimanche dernier près de 70% des électeurs de notre commune se sont déplacés dans nos bureaux de vote pour procéder à l'élection d'un nouveau conseil municipal. C'est un score honorable et je les en remercie. Je souhaite donc la bienvenue aux 29 membres élus de ce nouveau conseil : 24 de la liste « continuons autrement » et 5 de la liste « Guilers avenir ».

J'ai bien sûr une pensée pour nos colistiers que le scrutin n'a pas désignés et pour tous les conseillers qui ont siégé ici au cours des mandats précédents. Qu'ils soient, les uns et les autres remerciés pour le travail accompli. Beaucoup d'entre eux resteront très proches de nous, j'en suis certain. Je félicite pour leur engagement tous les nouveaux qui entrent au conseil pour la première fois. Je mesure leur inquiétude devant la tâche qui les attend et leur souhaite d'apporter ce nouvel élan qui fera progresser notre bonne ville de Guilers.

J'ai une autre pensée pour nos conjoints et nos familles que nous délaierons pour nous occuper du bien être des Guiléiennes et des Guiléiens ainsi que de l'avenir de notre cité. Je leur adresse en votre nom à tous nos remerciements. Nous sommes installés autour de cette table pour une nouvelle mandature de six années. Nous aurons à réfléchir, échanger, étudier, délibérer et agir sur les sujets, actions et options d'avenir à engager pour faciliter la vie de nos concitoyens et assurer le développement harmonieux de notre commune.

Je souhaite que ce travail puisse se faire dans la sérénité, la courtoisie et le respect des idées et des personnes.

*Il nous reste maintenant à choisir le chef de file qui saura nous mobiliser, nous soutenir, nous encourager et animer notre nouvelle équipe. Elle est impatiente de faire ses preuves en se référant à chaque instant aux valeurs fondatrices de notre république : Liberté, Egalité, Fraternité.
Je vous remercie. »*

Election du Maire

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Anne-Sophie MORVAN est désignée pour assurer cette fonction.

M. le Président, après avoir constaté la présence de l'ensemble des conseillers municipaux, déclare que le quorum est atteint puis donne lecture des articles L2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, il rappelle ensuite l'objet de la séance qui est l'élection du Maire.

Après la désignation des deux assesseurs :

Proposition pour la liste « Continuons Guilers Autrement » : Marina Carcaillé

Proposition pour la liste « Guilers Avenir un projet solidaire » : Anne Lagadec

un appel à candidatures est lancé.

Proposition : pour la liste « Continuons Guilers Autrement » : Pierre Ogor

La liste « Guilers Avenir, un projet solidaire » ne propose pas de candidat

Il est ensuite procédé au vote, chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, remet son bulletin de vote sous enveloppe fermée dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :

29

- bulletins blancs ou nuls :

5

- suffrages exprimés :

24

- majorité absolue :

13

Ont obtenu :

- Pierre OGOR

24

Pierre OGOR ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

Pierre OGOR a déclaré accepter exercer cette fonction.

Jean-Yves VAUCELLE prend la parole :

« Je suis particulièrement heureux, Monsieur le Maire d'être le premier à vous adresser mes très chaleureuses félicitations. Je vous demande de vous approcher afin que je puisse vous remettre cette écharpe, symbole républicain de votre charge. Cette charge, je suis persuadé que vous continuerez à l'assumer avec sagesse, force et conviction. »

Le Maire :

*« Mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal,
Chers collègues de « Continuons Guilers Autrement »,*

*Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,
Mesdames et Messieurs, mes chers amis.*

Rassurez-vous mon discours sera bref !

Permettez-moi de vous remercier pour la confiance que vous venez de m'accorder en me reconduisant dans la fonction de premier magistrat de notre commune.

C'est avec une grande fierté que je ressens à nouveau tout l'honneur qui m'est fait, et la responsabilité que confère cette fonction de Maire.

Je remercie Jean-Yves VAUCELLE, en tant que doyen de l'assemblée, de m'avoir remis une nouvelle fois cette écharpe d'édile de la commune ; je le dis avec émotion car il est mon compagnon de route, sans interruption depuis ma première arrivée au Conseil Municipal en novembre 1992.

Depuis nous avons toujours siégé ensemble, soit dans l'opposition, soit dans la majorité, dans les bons comme dans les mauvais moments.

Et aujourd'hui c'est un grand moment car les guiléiennes et les guiléiens nous ont conforté pour mener les affaires de la commune, en nous apportant leur très large soutien.

Je tiens en mon nom et au nom de mes colistiers à les remercier. Et oui notre équipe « Continuons Guilers Autrement » que j'ai conduite, a non seulement été élue sur un programme, mais aussi et surtout a été élue et jugée sur l'action menée, sur le travail effectué pendant les 6 années passées. Il y a 6 ans, dans mon discours d'investiture je disais que nous savions ce que c'était le travail au quotidien, que nous mesurions l'ampleur de la tâche qui nous attendait et la foi que nous avions pour tenir nos engagements pour Guilers :

Oui nous avons tenu nos promesses et bien au-delà.

Oui nous avons beaucoup travaillé !

Et c'est cela qui a plu aux Guiléiens et le résultat est là et sans appel ; j'en profite pour remercier mes anciens colistiers qui n'ont pas souhaité se représenter, notre victoire est aussi la leur.

Vous le personnel territorial je vous associe aussi à cette reconnaissance ; nous avons, nous élus, toujours pu compter sur vous et à toi, Claudie, je t'adresse tous mes remerciements et je te demande de les transmettre à l'ensemble du personnel.

Une nouvelle élection amène aussi une nouvelle équipe, renouvelée, je peux vous assurer qu'elle est motivée et consciente qu'il y a encore beaucoup de travail à réaliser, que les guiléiens qui nous ont plébiscités attendent de la continuité à ce qui a été fait. Je m'engage avec tous mes colistiers à œuvrer dans le même sens, pour tous nos concitoyens, sans exception.

Bon voilà, je vous ai dit que je serai bref alors pour finir mon propos : la campagne électorale est terminée, elle laissera des traces... même si je souhaite vivement que le débat parfois rude s'apaise et que l'on puisse travailler en toute sérénité.

Pour ma part la seule chose que je retiendrai c'est de continuer, comme je l'ai toujours fait, respecter les gens en toute humilité et ignorer le mépris et la médisance.

Pour conclure un très grand merci à vous tous, mais plus particulièrement à mon épouse, ma famille, mes amis qui m'ont soutenu pendant ce mandat et supporté pendant la campagne, moment toujours plus intense mais ô combien constructif.

Voilà, la dynamique pour tous est en route ; l'énergie j'en ai et je suis entouré d'une équipe qui en a. Alors pour bien manager cette équipe il faut, certes un patron mais aussi des Adjoints, je vous propose donc de procéder à leur nomination. »

CM 2014/29 - Détermination du nombre d'adjoints

Le Maire donne lecture de la délibération suivante :

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire, la commune doit disposer d'au minimum un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal soit 8 adjoints pour la commune de Guilers;

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer le nombre d'Adjoints au Maire à 7.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide la création de 7 postes d'adjoints au Maire.

Election des Adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-7-2,

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à 7,

Monsieur le Maire précise que l'élection des adjoints au maire, dans les communes de plus de 1000 habitants s'effectue au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec une obligation de parité pour ces listes. En revanche, cette obligation n'est pas une obligation de stricte alternance. « Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. » (art. L 2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales). Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel à candidature, les listes de candidats sont les suivantes :

« Continuons Guilers Autrement » :

Daniel FERELLOC 1er Adjoint au Maire

Anne CARRO 2e Adjointe au maire

Jean-Yves VAUCELLE 3e Adjoint au Maire

Isabelle NEDELEC 4e Adjointe au Maire

Alain CUEFF 5e Adjoint au Maire

Thierry COLAS 6e Adjoint au Maire

Nadine VOURC'H 7e Adjointe au Maire

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :

29

- bulletins blancs ou nuls :

5

- suffrages exprimés :

24

- majorité absolue :

13

Ont obtenu :

- Liste menée par Daniel FERELLOC pour « Continuons Guilers Autrement »

24

La liste « Continuons Guilers Autrement » ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau :

Daniel FERELLOC 1er Adjoint au Maire
Anne CARRO 2e Adjointe au maire
Jean-Yves VAUCELLE 3e Adjoint au Maire
Isabelle NEDELEC 4e Adjointe au Maire
Alain CUEFF 5e Adjoint au Maire
Thierry COLAS 6e Adjoint au Maire
Nadine VOURC'H 7e Adjointe au Maire

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Pascale MAHE prend la parole :

« Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs qui assistez très nombreux à cette séance solennelle d'installation du nouveau conseil municipal.

Je voudrais vous dire quelques mots, en tant que porte-parole de notre groupe d'élus de la minorité.

Nous avons vécu une aventure de plusieurs mois, faite de rencontres, d'analyses, de projets, de relations humaines, avec toujours comme objectif : « le mieux vivre de nos concitoyens ».

Nous n'avons pas été entendus. C'est sans rancœur, mais non sans tristesse, que nous avons pris acte du résultat des urnes. Les Guilériens ont fait un autre choix et nous le respectons. Nous vivons dans un pays de démocratie et de libre expression, des valeurs auxquelles nous sommes très attachés et que nous continuerons à défendre et à faire vivre.

Nous sommes aujourd'hui 5 élus, et je voudrais profiter de ce moment pour remercier du fond du cœur, tous nos colistiers, les remercier pour leur implication dans cette campagne, pour leur générosité, pour leur intelligence et pour cette exemplaire équipe solidaire que nous avons créée ensemble... je tiens également à remercier les électeurs qui ont soutenu notre projet solidaire.

Ce travail ne saura rester vain et c'est ensemble, avec tous ceux qui nous soutiennent que nous allons continuer à nous impliquer dans la vie de cette commune qui nous est chère.

Alors sans violence et sans haine, comme nous le faisons depuis 6 ans, nous serons un groupe attentif, constructif et vigilant au devenir de notre commune. Nous travaillerons l'ensemble des dossiers présentés aux délibérations du conseil municipal, nous défendrons nos idées, nos valeurs et serons source de réflexion et force de propositions.

Mon élection comme conseillère communautaire, nous permettra de suivre les dossiers de Bmo (notre intercommunalité) dont plusieurs seront majeurs pour l'avenir de Guilers.

Pour conclure, je vous dirais simplement : les batailles se suivent et ne se ressemblent pas, certains se sont battus avant nous, d'autres le feront après...

Restons simplement ceux que nous sommes : honnêtes, généreux, soucieux des autres et surtout des plus fragiles...

Merci à ma famille, à mes proches, à tous mes amis et sympathisants.

Merci à tous de m'avoir écoutée. »

Le Maire remercie les représentants ainsi que les porteurs drapeaux des associations patriotiques de leur présence puis invite l'assemblée à se diriger vers le monument aux morts afin de rendre hommage aux soldats morts pour la France.

La séance est terminée à 10h55.

Le Maire
Pierre OGOR,



The image shows a blue ink signature of Pierre OGOR over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE GUILERS' at the top and '29820 FINISTÈRE' at the bottom, with a central emblem depicting a figure on horseback.